



AVIS

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune déléguée de La Léchère (commune historique)

Nous vous informons que suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 04 décembre 2023 au 04 janvier 2024, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont disponibles en mairie de La Léchère aux jours et heures d'ouverture du public et sur le site internet de la Commune www.lalechere.fr

AVIS FAVORABLE au projet de modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Léchère assorti de deux remarques :

- Engager une concertation avec la population afin de permettre une appropriation collective du projet.
- Adapter les contraintes du règlement afin de permettre certaines implantations dans des secteurs contraints.

A La Léchère, le 12 février 2024



Le Maire,
Dominique COLLIARD